

Conférence Sciences et conscience

« La vaccination : entre protection et contrainte »

Jeudi 25 novembre à 18 heures

Centre Hospitalier régional d'Orléans

Salle de conférences Jacques Guillemeau

Salle située point vert - niveau (-1) - Sous le hall d'accueil de l'entrée principale

Docteur Pascal Gauthier, Praticien hospitalier, Unité de soins palliatifs et de traitement de la douleur, CHR d'Orléans,
Madame Aurélia Piacitelli Guedj, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Centre de recherches juridiques Pothier,
Docteur Thierry Prazuck, Chef du service des maladies infectieuses et tropicales, CHR d'Orléans,
Monsieur Sylvain Theulle, Professeur agrégé de philosophie, Lycée Jean Zay,
Présidence : **Monsieur Hechmi Toumi**, Professeur des Universités en sciences et techniques des activités physiques et sportives.

Depuis la découverte par E. Jenner en 1796 du pouvoir protecteur de la vaccination, celle-ci a puissamment contribué au recul de la mortalité et à la réduction des complications liées à certaines maladies contagieuses comme la variole, la rougeole ou la rubéole. Au-delà de l'immunité individuelle qu'elle procure, la vaccination a également pour objectif de protéger les populations en évitant la propagation d'épidémies. Elle est pourtant de plus en plus contestée, comme le démontrent les actions intentées contre la loi du 25 janvier 2018 qui a étendu la couverture vaccinale obligatoire à huit vaccins supplémentaires et surtout le déploiement d'un fort mouvement antivax en lien avec l'épidémie de Coronavirus. Sont ainsi discutées la réalité de l'immunité vaccinale, l'existence de certains risques (avérés ou hypothétiques) à court, moyen ou long terme - qu'ils soient liés à la composition du vaccin lui-même ou à celle de ses adjuvants - mais aussi les atteintes à certains droits fondamentaux mis à mal par l'obligation vaccinale. Les bénéfices de la vaccination et *a fortiori* son caractère nécessaire font l'objet de contestations plurielles, donnant même lieu à d'importantes manifestations sur la voie publique. Entre la nécessité sociale et les convictions ou les craintes individuelles, ce ne sont pas seulement deux conceptions de la pratique vaccinale qui s'opposent mais, plus largement, deux visions de la science et de l'homme.

Merci de bien vouloir vous inscrire à l'adresse suivante : conferences.scd@gmail.com

Conférence organisée avec le Comité d'éthique du CHR d'Orléans

